

I. BUT DU COURS

Ce cours est le premier de trois cours intégrateurs prévus au parcours du baccalauréat intégré en philosophie et science politique. Il vise à initier l'étudiant-e à la recherche universitaire en science politique et en philosophie. Pour ce faire, les outils et techniques de base de la compréhension, de l'analyse critique et de la rédaction de textes universitaires seront exposés. L'étude de ces savoir-faire méthodologiques sera faite en tandem avec l'exploration des principaux courants de pensée, débats contemporains et sous-disciplines en philosophie et en science politique.

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Se familiariser avec les différents courants philosophiques, les concepts centraux et les principaux débats en philosophie et en science politique.
- Comprendre les similitudes et les différences entre la recherche en science politique et la recherche philosophique.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Acquérir des connaissances permettant d'analyser et de critiquer des textes de niveau universitaire.
- Acquérir une méthode de travail qui favorisera la réalisation de travaux universitaires de qualité.
- Apprendre à effectuer une recherche documentaire portant sur un sujet de science politique ou de philosophie.
- Apprendre à utiliser adéquatement les outils de recherche bibliographique dans le cadre de la préparation des travaux universitaires.
- Apprendre à rédiger et présenter certains des principaux types de travaux exigés dans le cadre du baccalauréat intégré.

III. CONTENU

| | |
|----------------------------|--|
| Semaine 1 (6 septembre) | Introduction et plan de cours |
| Semaine 2 (13 septembre) | Idées politiques (Kant) et présentation du bacc Invitée : Sylvie Loriaux |
| Semaine 3 (20 septembre) | Philosophie et science politique : courants et sous-disciplines |
| Semaine 4 (27 septembre) | Philosophie ancienne, philosophie grecque Invité : À confirmer (date à confirmer) |
| Semaine 5 (4 octobre) | Méthode de travail et prise de notes |
| Semaine 6 (11 octobre) | Philosophie continentale, philosophie allemande Invitée : Marie-Andrée Ricard |
| Semaine 7 (18 octobre) | Normes bibliographiques |
| Semaine 8 (25 octobre) | Initiation à la recherche <i>Atelier en bibliothèque</i> (BNF-1343) |
| Semaine 9 (1er novembre) | Semaine de lecture <u>Examen-maison de mi-session</u> |
| Semaine 10 (8 novembre) | Études internationales Invité : Louis Bélanger |
| Semaine 11 (15 novembre) | <u>Remise du projet de travail</u> Citations, références et plagiat |
| Semaine 12 (22 novembre) | Politique canadienne et québécoise Invité : Félix Mathieu (date à confirmer) |
| Semaine 13 (29 novembre) | Microsoft Word et Zotero <i>Atelier en bibliothèque</i> (BNF-1343) |
| Semaine 14 (6 décembre) | Éthique, Philosophie analytique Invité : Patrick Turmel |
| Semaine 15 (13 décembre) | <u>Examen final</u> |
| Semaine d'examen (18 déc.) | <u>Remise du travail de session</u> (en ligne) |

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

- a. Enseignement magistral sollicitant la participation active des étudiant-e-s
- b. Ateliers et exercices méthodologiques
- c. Étude et discussion des textes

V. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Lectures obligatoires disponibles à la Coop Zone

- David Robichaud et Patrick Turmel, *La Juste Part*, Montréal, Atelier 10, 2012.

Lectures obligatoires disponibles sur le Portail des cours

- Emmanuel Kant, « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? », tr. fr. Heinz Wismann dans Ferdinand Alquié (dir.), *Oeuvres philosophiques*, tome 2 « Des Prolegomènes aux écrits de 1791 », Paris, Gallimard, 1980, 209-217.
- Pierre Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995, chapitres 3-4, p. 46-87.
- G. W. F. Hegel, *Qui pense abstrait ?*, tr. fr. Ari Simhon, Paris, Hermann, 2007, p. 8-19.
- Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, 5e édition, Paris, Presses de Science Po, 2015, chapitre 2, p. 47-76
- Félix Mathieu et Guy Laforest, « Uncovering National Nexus's Representations: The Case of Québec », *Studies of Ethnicity and Nationalism*, 16(3), 2016, p. 378-400.

Lectures complémentaires

- BAGGINI, Julian et FOSL, Peter S., *The Philosopher's Toolkit 2nd edition*, Cambridge, Blackwell, 2010.
- BERGERON, Serge, *La dissertation critique*, Québec, Le Griffon d'argile, 2002.
- CHÂTELET, François, DUHAMEL, Olivier et PISIER, Évelyne (dir.), *Dictionnaire des oeuvres politiques*, Paris, PUF, 2001.
- CHOULET, Pierre, FOLSCHHEID, David et WUNENBURGER Jean-Jacques, *Méthodologie Philosophique*, Paris, PUF, 2003.
- COLAS, Dominique, *La pensée politique*, Paris, Larousse, 1992.
- DENNETT, Daniel C., *Intuition Pumps and Other Tools for Thinking*, New York, W.W. Norton & Co., 2013.
- DIONNE, Bernard, *Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3e édition, Montréal, Études vivantes, 1998.
- FARAGO, France, *Les grands courants de la pensée politique*, Paris, Armand Collin, 1998.
- FOULQUIÉ, Paul (dir.), *Dictionnaire de la langue philosophique*, 6e édition, Paris, PUF, 1992.

- GOODIN, Robert E. et PETTIT, Philip (dir.), *A Companion to Contemporary Political Philosophy*, Oxford, Blackwell, 1997.
- HEYWOOD, Andrew, *Political Theory: An Introduction*, 3rd edition, New York, Palgrave Macmillan, 2004.
- LE NY, Marc, *Découvrir la philosophie contemporaine*, Paris, Eyrolles, 2009.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Le coffre à outil du chercheur débutant*, Montréal, Boréal, 2006.
- MATRAVERS, Derek et PIKE, (dir.), *Debates in Contemporary Political Philosophy. An Anthology*, Londres, Routledge, 2003.
- PARADIS, Gilles, AUCLAIR, Sylvain et SAUTEREAU, Cyndie, *Guide de la recherche documentaire en philosophie*, Québec, PUL, 2008.
- RAYNAUD, Philippe et RIALS, Stéphane (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, 3e édition, Paris, PUF, 2003.
- RENAUT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.
- THIBAUDEAU, Victor, *Logique et expression de la pensée*, Montréal, Gaëtan Morin, 1997.

VI. MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) **5 novembre** : Un examen de mi-session comptant pour 20% de la note finale. Ce premier test est un examen-maison et comporte des questions de compréhension à développement court. L'examen sera disponible sur le Portail des cours le samedi 28 octobre à minuit (0h00) et devra être remis *électroniquement* le dimanche 5 novembre (23h59). Tout examen-maison remis après le 5 novembre sera considéré en retard.
Critères de correction: compréhension de la matière, clarté et rigueur des explications, qualité de la langue.
- 2) **15 novembre** : Un projet de travail de session comptant pour 20% de la note finale. Ce projet de travail doit contenir une problématique générale (environ 1 page), un plan détaillé (environ 1 page) et une bibliographie (détails à suivre). Il doit être remis *en version papier* au plus tard au début de la séance du 15 novembre. Tout projet remis après le début de cette séance (pendant ou après la séance) sera considéré en retard et pénalisé en conséquence.
Critères de correction: compréhension de la problématique, qualité de la recherche, clarté et rigueur des explications et de l'argumentation, qualité de la langue.
- 3) **13 décembre** : Un examen final non-récapitulatif comptant pour 25% de la note finale. Ce test est à livre ouvert et comporte des questions à développement court et/ou à développement long.

Critères de correction: compréhension de la matière, clarté et rigueur des explications et de l'argumentation, qualité de la langue.

- 4) **18 décembre** : Un travail de session (10-15 pages excluant la bibliographie, interligne double) sur un thème pertinent dans le cadre du cours. Ce travail compte pour 35% de la note finale et doit être remis *électroniquement* sur le Portail des cours.

Critères de correction: compréhension de la problématique, qualité de la recherche, clarté et rigueur des explications et de l'argumentation, qualité de la langue.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait proscrit. Voir à ce sujet le site Internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Tout retard non autorisé dans la remise des travaux écrits sera sanctionné. Sauf en cas de force majeure (justification à l'appui), deux points de session par jour de retard seront soustraits à la note obtenue.
4. Jusqu'à 10% des points peuvent être enlevés pour les incorrections de la langue.

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: <https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2015/09/procedure-accomodations-scolaires-aux-examens.pdf>

IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- Il est interdit d'enregistrer les séances du cours.
- Les sonneries des appareils doivent être désactivées.
- À moins de circonstances exceptionnelles, je devrais répondre à tout courriel de votre part dans les 48 heures ouvrables suivant sa réception. Par moments, le délai pourrait être plus ou moins long que cette norme. Vous êtes donc invités à poser votre question sur le forum du cours pour qu'un-e collègue vous réponde, ou à chercher la réponse par vous-mêmes sur le Portail des cours, Google ou ailleurs avant d'envoyer un courriel.
- Les ordinateurs ne seront pas interdits en classe.
- CEPENDANT, les études scientifiques démontrent jusqu'ici que, de façon générale, la prise de notes à la main est plus efficace qu'à l'ordinateur. Voir, par exemple, cet article de Radio-Canada : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/762205/prise-notes-efficace-main-ordinateur-etudes>